

Le Midi Rouge

N°8, Décembre 2006

Directeur de la publication : Nicolas MARTY

Rédacteur en Chef : Patrick VAZEILLES

Commission paritaire : N° ISSN: 1778-8927

Imprimerie spéciale de l'Association MAITRON LR

Abonnement institutionnel : 15 euros, port inclus

Abonnement individuel : 7 euros, port inclus

Adhésion (avec abonnement) : 15 euros, port inclus

TABLE DES MATIERES

PRÉSENTATION:.....p.02

BIOGRAPHIES :

Georgette Clerc - Pyrénées-Orientales (par André Balent).....p.03

Fernand Arcas- Hérault (par Hélène Chaubin).....p.09

FICHES DE LECTURE :

Léon Blum, 1929-1940, Un Parisien dans les vignes (Hélène Chaubin)..... p. 11

André Marty, l'homme, l'affaire, l'archive (Patrick Vazeilles)..... p.15

NOTES DE RECHERCHE

Le Parti socialiste dans l'Aude de la Libération à la fin de la IV^e République (Jean Lenoble).
.....p. 17

La désertion à l'ennemi d'un militant socialiste des Pyrénées-Orientales en 1914-1918
(Miquèl Ruquet)..... p.22

TRAVAUX UNIVERSITAIRES :

Mémoires de Master de l'Université de Perpignan (Nicolas Marty) p.24

1

Bulletin de l'association Maitron Languedoc-Roussillon

PRESENTATION DU MAITRON

L'historien Jean Maitron a fondé une œuvre sans commune mesure, le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*. Cet ouvrage, appelé communément « le Maitron », recense plus de 100 000 biographies du monde ouvrier, de l'anarchisme au socialisme en passant par le communisme, de la Révolution Française à la seconde guerre mondiale. Après la disparition de son créateur, Claude Pennetier a repris le flambeau. Sous son égide, le dictionnaire ouvre une nouvelle période de recherche, pour couvrir l'histoire du monde ouvrier jusqu'en 1968.

Au-delà du seul dictionnaire, le projet Maitron vise aussi à fédérer les acteurs intéressés par cette histoire, historiens, militants, archivistes, ainsi que toute personne intéressée par ce type de démarche historique. À cette fin a été créé un site internet (<http://biosoc.univ-parisl.fr/>) . Par ailleurs, le Maitron a décidé de favoriser les démarches régionales pour émuler les recherches historiques à cette échelle. C'est dans cette perspective que nous avons créé l'association Maitron Languedoc-Roussillon.

Le but de l'association est lié, dans un premier temps, à la rédaction des notices biographiques du mouvement ouvrier régional. Plus globalement, l'objectif est de médiatiser et de favoriser la connaissance de l'histoire du mouvement ouvrier dans une région, le Languedoc-Roussillon, qui a été un terrain très fertile pour le développement de ce mouvement. C'est dans cette perspective que nous avons entrepris la diffusion de ce bulletin qui a deux grandes finalités. La première est de restituer les figures du mouvement ouvrier (élus, militants politiques, responsables associatifs, intellectuels...) en diffusant leurs biographies. La seconde a pour but de mutualiser les connaissances sur le monde ouvrier et de favoriser la recherche historique dans ce domaine.

Cette entreprise regroupe des historiens, des archivistes, des militants mobilisés par cette démarche. L'association est ouverte à tous ceux qui seraient intéressés à participer, qu'il s'agisse de rédiger des notices, informer sur l'existence d'archives, proposer de nouveaux projets de recherche ou nous soutenir.

Olivier DEDIEU

Coordonnées :

Maitron Languedoc-Roussillon
CEPEL, Faculté de Droit
39, rue de l'Université, 34 060 Montpellier Cedex
olivier.dedieu@univ-montp1.fr 06 64 88 57 35

Pour tout envoi et règlement, contactez directement le trésorier :

André Balent
29, rue du Vélodrome, 66 100 Perpignan
04 68 67 48 32 cat-ab-balent@wanadoo.fr

2

Bulletin de l'association Maitron Languedoc-Roussillon

BIOGRAPHIES

CLERC Georgette

Née à Saillagouse (Pyrénées-Orientales) le 17 août 1912, morte à Perpignan (Pyrénées-Orientales) le 12 avril 1986. Secrétaire, militante communiste en région parisienne, dans l'Yonne, le Loiret, les Pyrénées-Orientales. Secrétaire d'André Marty en Espagne. Résistante dans le Loiret. Mariée deux fois, mère de deux filles et d'un fils.

Antoine Clerc (né en 1881), père de Georgette, était natif de Saillagouse (*Voir Cayrol Antoine*), greffier de la justice de paix de Saillagouse, puis négociant et minotier à Err, village proche de Saillagouse. Les Clerc, établis à Saillagouse dans le dernier quart du XIX^e siècle, étaient originaires de Fontpédrouse (Pyrénées-Orientales) en Confiènt : ce village était la patrie du père d'André Marty*. Cette origine commune que G. Clerc partagea avec le mutin de la mer Noire décida en partie de son destin.

Sa mère, Jeanne Fortuné (23 ans en 1912), était originaire de Cerbère (Pyrénées-Orientales), port de la Côte Vermeille frontalier de l'Espagne. Elle se suicida en 1918, alors qu'elle était enceinte, son mari étant soldat au front. Cet événement marqua profondément sa fille.

Si G. Clerc vécut ensuite avec son père, remarié dès 1920, elle faisait cependant de longs séjours à Saillagouse chez les parents de son cousin germain, Antoine Cayrol*, y compris lorsqu'elle dut suivre son père dans la région parisienne. Celui-ci, après avoir fait de mauvaises affaires à Err, s'établit d'abord à Perpignan où il fit une faillite retentissante dans l'immobilier qui le conduisit ensuite à s'installer dans la région parisienne à Aubervilliers (Seine) où il ouvrit un café. Georgette Clerc, pensionnaire à Perpignan, suivit des études secondaires au collège de filles jusqu'à la classe de seconde. Elle dut malheureusement les interrompre du fait des déboires professionnels de son père dont elle hérita cependant le goût de la lecture. Elle put acquérir une vaste culture littéraire et sut transmettre ce goût de l'écrit à son cousin germain.

Selon les opinions concordantes de sa fille Renée Olive (interviews) et de son cousin Antoine Cayrol (livre autobiographique, interviews), Georgette Clerc avait une « forte personnalité », un caractère « instable », « imprévisible » et « volcanique » que saura tempérer la personnalité de son second mari, René Landais*, « calme » et « pondéré » (tous deux, cependant, furent mus par des convictions aussi profondes qu'enthousiastes).

Adolescente, elle s'opposa au cynisme affairiste de son père. À Aubervilliers, cette opposition prit bientôt un aspect politique. Elle sympathisa avec les ouvriers communistes qui fréquentaient le café de son père. Sa vie personnelle l'amena pourtant à faire siennes, un moment, les idées libertaires.

3

Bulletin de l'association Maitron Languedoc-Roussillon

Elle se maria une première fois à Saillagouse le 8 novembre 1931 avec Augustin, Martin Cot, de nationalité espagnole, né le 31 juillet 1911 à Puigcerdà (province de Gérone), localité de la Cerdagne espagnole située à 10 km de son village natal.

Son premier mari était fils de Joseph Cot et de Françoise Olive de Puigcerdà. La famille Cot était propriétaire d'une grande épicerie, « la Confianza » située tout près de la frontière, à proximité de la douane espagnole. Augustin Cot, lorsqu'il connut Georgette Clerc, était adhérent de la CNT, anarcho-syndicaliste, sans doute affilié à la FA1. Il participa aux événements révolutionnaires de l'été 1936 et s'exila ensuite en Amérique du Sud puis en Allemagne. Entre temps, après son mariage avec Georgette Clerc, il était allé faire son service militaire en Espagne. Son épouse le suivit, à Ceuta, sa ville de garnison. Ensuite, après avoir vécu à Madrid, le couple s'établit à Cerbère, le village de sa mère dont elle avait hérité une maison. Tous deux tinrent une épicerie mais le couple se disloqua bientôt -le divorce fut prononcé par un jugement du tribunal civil de Céret (Pyrénées-Orientales) du 26 juillet 1935- après la naissance (1935), en Espagne, d'une fille, Aurore Geneviève (*Ginette*) Cot. Celle-ci, après la guerre, devint journaliste : adhérente des JC puis du PCF, elle travailla d'abord pour la presse communiste et « Chants du Monde » avant de participer à la rédaction de *Afrique Asie*, et, après la disparition de ce journal, elle fut pigiste pour divers organes de presse. Ginette Cot devint une spécialiste reconnue de l'Afrique, utilisant parfois plusieurs pseudonymes dont celui d'Aurore Clerc.



Georgette Clerc et un paysan de la Mancha (région d'Albacete). 1937 ou 1938 : archives privées Mme Renée Olive. Album de René Landais. Reproduction par André Balent. Droits



Barcelone. Montiuic, 1938 : de gauche à droite. Henri Roi-Tanguy. René Landais. Georgette Clerc, Adèle Arranz, archives privées Mme Renée Olive. Album de René Landais. Reproduction par André Balent. Droits réservés.

5

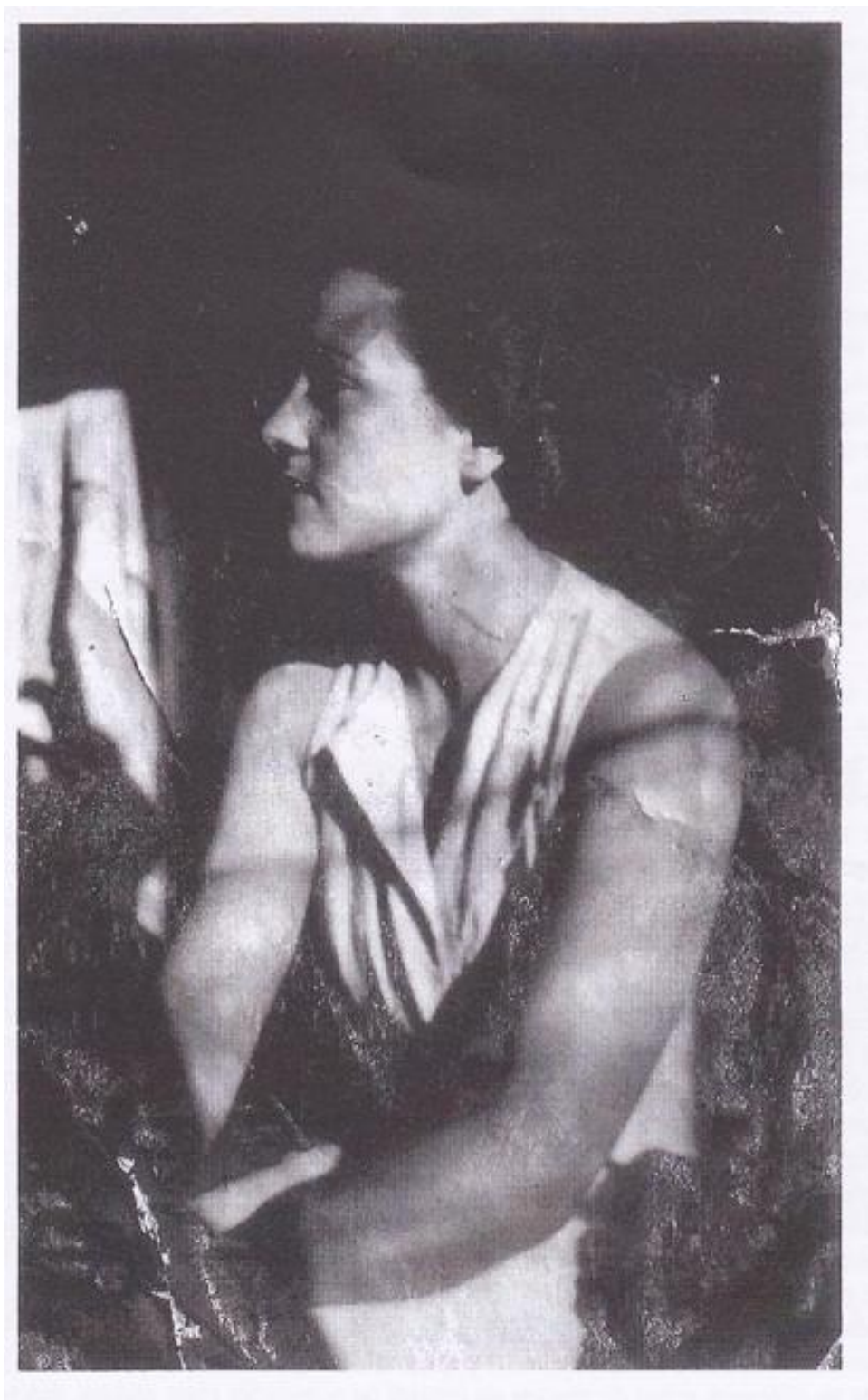
Bulletin de l'association Maitron Languedoc-Roussillon

Après cette rupture, Georgette revint auprès de son père à Aubervilliers. Elle renoua avec ses sympathies communistes et ayant donné son adhésion au parti à Paris, elle milita avec ardeur. Entrée en Espagne républicaine dès 1936, elle exerça des fonctions de secrétariat à Valence et, bientôt, fut appelée à la base des Brigades internationales à Albacete. Cette affectation n'avait rien de fortuit : André Marty avait remarqué (avant son départ ou après son arrivée à Albacete ?) que non seulement cette militante, jeune et fouguese, belle et intelligente de surcroît, était communiste et catalane, mais encore que la famille de son père était issue,

comme celle de son père, de Fontpédrouse. À Albacete, elle fit la connaissance d'un Parisien, volontaire des BI, René Landais* avec qui elle sympathisa bientôt -tous deux partageaient la même passion pour la littérature- et qui deviendra son second mari. Adèle Arranz dont le témoignage est cité par Rémi Skoutelsky, laisse penser que, dès Albacete, Georgette Clerc vivait maritalement avec René Landais. En avril 1938, elle fut parmi les derniers occupants de la base des BI qui évacuèrent la ville avant que la zone républicaine ne fût coupée en deux par les armées de Franco. D'Albacete, vers la Catalogne, elle voyagea dans une camionnette bibliothèque avec René Landais. Elle résida ensuite à Barcelone, elle fut dactylo auprès du CC du PCE et travailla pour l'agence de presse de ce parti. Toujours en contact avec André Marty, elle eut avec lui des rapports orageux : dès 1939, elle ne fit pas à sa famille de Saillagouse un portrait flatteur du mutin de la mer Noire. Elle crut bon, cependant, devoir réfuter (comme plus tard René Landais dans son autobiographie) la légende noire du «boucher d'Albacete ». Si elle approuva les conclusions de son «procès» en 1952, ultérieurement, elle regretta, avec son mari, d'avoir eu cette attitude.

Au début de 1939, Georgette Clerc et René Landais vécurent à Paris où ils étaient employés par le Comité de coordination de l'aide aux réfugiés espagnols. Entre temps, elle eut l'occasion, avec son compagnon, de revenir dans les Pyrénées et renoua avec la famille de Saillagouse. En mai 1939, à la demande du parti, le couple alla s'installer dans l'Yonne où René Landais trouva un emploi dans une petite entreprise. Tous deux y furent surpris par le pacte germano-soviétique et la dissolution du PC. René Landais étant mobilisé, il épousa Georgette, à Auxerre, le 23 avril 1940, à l'occasion d'une permission. Leur fille, Renée, y était née le 8 janvier 1940 : plus tard, PEGC à Thuir (Pyrénées-Orientales), celle-ci épousa René Olive, également PEGC, militant socialiste et syndicaliste, qui devint maire et conseiller général de Thuir, mandats qu'il exerce toujours (2006).

La défaite surprit Georgette et sa famille. Elle quitta précipitamment Auxerre et vint, avec ses deux filles, à Saillagouse chez ses oncles (la famille Cayrol), son mari étant retenu en captivité en Allemagne. Elle obtint ensuite un emploi de garde-barrière sur la ligne de Villefranche-de-Conflent à Latour-de-Carol, au passage à niveau du mas Rondola (commune de Saillagouse). Son cousin Antoine Cayrol (Jordi Père Cerdà). qui subit alors son influence, pense qu'elle était toujours en contact avec la direction clandestine du parti qui lui demanda, au début de 1943, de s'installer à Orléans (Loiret). Elle revint ponctuellement à Saillagouse en 1943, apportant à son cousin Antoine Cayrol et aux communistes de Cerdagne (qui « travaillaient », avec Josep Mas* -qu'elle compara alors, non sans arrière-pensée, à Tchapaïev-, dans les réseaux de passage clandestin vers l'Espagne, la France Libre et l'Afrique du Nord) la consigne donnée par le CC clandestin du PCF : qu'il fallait que les Français restent en France et s'abstiennent de renforcer la France libre, les giraudistes ou les gaullistes.



Georgette Clerc, Barcelone, carrer Aragó (1938) Archives Renée Olive, album de René Landais, reproduction André Balent, droits réservés.



Carte d'identité de Georgette Clerc, épouse Landais: Archives privées Mme Renée Olive. Reproduction par André Balent. Droits réservés.

À Orléans, elle abrita à son domicile (elle déménagea plusieurs fois) une imprimerie clandestine du parti. Avec une machine à écrire et une ronéo, elle éditait des tracts et des journaux clandestins, en particulier ceux du Front national et en assurait le transport chez des dépositaires. Agent de liaison, elle effectuait des allers-retours à bicyclette entre Orléans et Paris. Elle cacha des militants fugitifs. Dans le même temps, elle s'occupait de ses deux filles. Pour son activité clandestine, Georgette Clerc fut décorée de médaille nationale de la Résistance. À la Libération, le PCF lui procura un emploi à la préfecture du Loiret. Lorsque son mari René Landais revint de captivité en mai 1945, le couple vint s'installer à Saillagouse. Ils quittèrent la Cerdagne après que René eut été licencié du chantier du barrage hydroélectrique des Bouillouses. Par la suite, ils vécurent à Ria, Catllar (où naquit en février 1947 leur fils Pierre, Antoine) et Eus, localités du Confient. Georgette suivait son mari qui, du fait de son militantisme syndical, n'arrivait pas à se stabiliser dans un emploi. La famille s'installa un moment à Rivesaltes où René fonda et assura la direction du CFPA du bâtiment mais revint à Eus où le couple acquit une maison. Mais, licencié à la suite d'une grève, il fut souvent au chômage avant de trouver un emploi de comptable chez Jaulent, épicier en gros à Perpignan qui permit de stabiliser la famille et de la fixer dans cette ville après qu'elle eut résidé à Canet-Plage. Entre temps, toujours à Eus, Georgette dut, un temps, se résoudre à faire du colportage de vêtements sur les marchés et à domicile. Tout en assurant l'entretien du ménage, elle poursuivit ses activités militantes avec abnégation, faisant preuve d'un activisme toujours aussi débridé. Elle fit plusieurs « petits boulots ». Dans les années 1950, elle fut un moment dactylo au *Travailleur Catalan*, l'hebdomadaire départemental du PCF, pour lequel elle rédigeait à l'occasion quelques articles.

Elle quitta le parti après l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes de pacte de Varsovie (août 1968), en même temps que son mari. Cette rupture, préparée par une longue réflexion antérieure qu'elle partagea avec son mari fut vécue comme drame. Mais si René Landais mit un temps ses espoirs dans l'extrême gauche, Georgette fut bientôt rongée par l'amertume. Après le départ en retraite de René (1970), le couple vécut d'abord à Eus, en Confiènt, dans la maison qu'ils avaient achetée puis restaurée. Ils la vendirent pour s'installer en Dordogne, à Lescurat. Mais après s'être séparés ils vendirent le bien qu'ils avaient acquis dans ce département.

Si la séparation de corps avec René Landais fut prononcée par décision du tribunal de Périgueux (Dordogne) du 13 décembre 1977, elle maintint toutefois des relations, épistolaires notamment, avec lui. Ces lettres font état de leurs désillusions. D'après sa fille Renée, Georgette Clerc était désenchantée en, prenant conscience de ce qu'était l'univers du « socialisme réel », à mille lieues de ce en quoi elle et son mari avaient cru et de l'inutilité des sacrifices qu'elle avait consentis. Dépressive, ayant perdu goût dans la vie, elle se suicida, peut-être aussi inspirée par l'exemple de sa mère. Après avoir quitté la Dordogne, elle était revenue s'établir à Perpignan.

Avec René Landais, elle adhérait à l'AVÉR. Mais tous deux avaient ensuite pris leurs distances avec cette association et ne renouvelèrent pas leur adhésion.

SOURCES : -Archives communales de Saillagouse, état civil. -Archives André Baient, tapuscrit : autobiographie de René Landais, mari de Georgette Clerc, s.d. [1978]. -Archives privées, Renée Olive née Landais. -André BALENT, « Antoine Cayrol et André Marty, engagement communiste et identité catalane 1939-1956», *Actes del colloqui Jordi Père Cerdà : literatura, societat, frontera Actes du colloque Jordi Père Cerdà : littérature, société, frontière. Osseja-Llivia, 28-30 septembre 2001* (organisé par l'Université de Perpignan), Perpignan - Barcelone, Presses universitaires de Perpignan, Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 2004, pp. 329-346. -André BALENT, « Del Ripollès a la Cerdanya, guerres i revolució : Josep Mas i Tió (1897-1946), militant i guerriller», *Annals 2003-2004*, Centre d'estudis comarcals del Ripollès, Ripoll, 2005, pp. 81-98, 98a à 98f [p. 88, p. 98a, note 15]. - Jordi Père CERDÀ [Antoine Cayrol], *Cant ait, autobiografia literària*, Barcelone, Curial edicions catalanes, 1987, 307 p. [p. 47, p. 58]. -Rémy SKOUTELSKY, *L'espoir guidait leurs pas. Les volontaires français dans les Brigades internationales, 1936-1939*, Paris, Grasset, 1998, pp. 165-166. - Entretien avec Mme Renée Olive, fille de Georgette Clerc et de René Landais, Thuir, 11 septembre 2001 ; conversations téléphoniques, 12 juillet 2006, 4 août 2006. -Entretiens avec Antoine Cayrol (Jordi Père Cerdà), Saillagouse, 1^{er} septembre 2001, 12 juillet 2004 ; nombreuses conversations informelles.

André BALENT

ARCAS Fernand.

Né le 25 janvier 1920 à Maraussan (Hérault). Résistant (pseudo : Arnal). Ouvrier agricole puis ouvrier métallurgiste. Militant communiste dans l'Hérault ; membre du Bureau fédéral. Responsable syndical CGT aux usines Fouga à Béziers. Mort en octobre 1999.

9

Fernand Arcas était le fils d'immigrés espagnols originaires de la région catalane de Lérida, installés en France, à Maraussan (Hérault) pendant la première guerre mondiale. Ses parents,

nés tous deux en 1886, étaient des ouvriers agricoles de Sont Cugat, sympathisants de gauche mais non militants qui avaient gardé des contacts étroits avec leur famille espagnole. Fernand Arcas fut placé à 13 ans comme apprenti coiffeur. Il ne possédait aucun diplôme. A 14 ans, après avoir assisté à Béziers au défilé du 12 février 1934, il se rapprocha des Jeunesses Communistes et vendit *L'Avant-Garde* jusqu'en 1936. En 1937, il tenta de gagner l'Espagne pour s'engager aux côtés des Républicains mais il fut arrêté à la frontière par des gendarmes et dut regagner Maraussan où il vécut de travaux agricoles à forfait jusqu'à sa mobilisation le 8 janvier 1940 au dépôt de Narbonne. Il fut démobilisé en août 1940. Envoyé aux Chantiers de Jeunesse près de Formiguères dans les Pyrénées-Orientales, il en fut libéré le 31 janvier 1941. De retour à Maraussan, il y eut son premier contact avec la résistance pendant l'hiver 1941-1942 grâce à un ami, ouvrier chez Fouga. Son comportement dans la résistance allait être une des composantes les plus remarquables de son engagement. Il entra dans un petit groupe de résistants de Béziers, membres de la CGT clandestine. L'un d'eux était Jacques Garrigues (voir ce nom). En 1943, ce petit groupe fut désorganisé par les arrestations. Jacques Garrigues, arrêté le 7 septembre, fut déporté. Fernand Arcas fut contacté par Francis Jouvin, dit Cabrol, de l'A.S. qui l'incita à former un groupe à Maraussan. Il devint responsable de quatre villages héraultais : Maraussan, Cazouls, Puisserguier et Maureilhan. De février à août 1944, il fut désigné comme adjoint du chef départemental du Plan Vert et, du 1^{er} avril au 31 août, comme chef des équipes de Corps Francs de Maraussan et de Cazouls lès Béziers. Ce fut une période d'activité intense. Fernand Arcas se distinguait par son audace et son courage. Les principales actions qu'il assuma furent des transports d'armes, des sabotages de pylônes, de voies ferrées, de caténaires, des attaques de convois ferroviaires. Il participa aux combats des 22 et 23 août près de Béziers, au Capiscol. Après la libération, le 14 septembre 1944 il s'engageait dans la Brigade légère du Languedoc avec le grade de sous-lieutenant. Incorporé à partir de janvier 1945 dans le 80^e Régiment d'Infanterie, il participa aux campagnes en Alsace et en Allemagne (rétrogradé comme sergent à dater du 1^{er} juin 1945). Il reçut la croix de guerre avec étoile d'argent en octobre 1945.

Après la guerre, il fut de façon continue un militant politique et syndical : - politique, puisqu'il adhéra au Parti communiste à la fin de 1945 et fut délégué de l'Hérault en juin 1947 au Congrès national du Parti communiste à Strasbourg ; - syndical, car son entrée aux usines Fouga de Béziers en 1946 lui offrit un nouveau terrain d'action. C'est aux Etablissements Fouga, la plus grosse entreprise de la région jusqu'en 1954, qu'Albert Solié avait milité comme responsable CGT des métallurgistes avant la guerre, et que l'esprit de résistance s'était manifesté le plus fortement jusqu'à la libération. On y fabriquait du matériel roulant pour les chemins de fer. La CGT y avait plus de 800 adhérents et l'entreprise comptait 13 cellules communistes. Fernand Arcas y exerça plusieurs responsabilités, comme responsable politique et comme secrétaire syndical pour les ouvriers métallurgistes ; il était délégué au Comité d'entreprise. Il fut appelé à fréquenter l'Ecole centrale de son parti, à Viroflay, pendant 4 mois à la fin de 1949. Engagé dans le Mouvement de la Paix, il participait aux actions contre la guerre d'Indochine. En octobre 1950, il organisa, sur le chantier nord, le sabotage de matériels fabriqués par Fouga avant qu'ils pussent être expédiés à Marseille et échappa de peu à des poursuites, grâce au soutien unanime des ouvriers et à sa réputation de résistant. En 1957, il fut élu représentant syndical au Conseil d'administration de la Caisse primaire de Sécurité sociale de Béziers-St Pons.

Pendant la grave crise qui atteignit Fouga en 1958, il participa au comité de défense et soutint l'unité syndicale, en acceptant d'y représenter la CGT, FO, et la CFTC. Il participa à

10

des délégations qui sollicitèrent les pouvoirs publics, jusqu'au niveau du gouvernement. Après une interruption des activités et une menace de fermeture définitive, il y eut une reprise partielle mais Fernand Arcas ne fut pas rappelé. Il en fut de même pour Germaine Serramagna (voir ce nom) qui avait milité comme lui au comité de défense.

Son activité s'exerça également en dehors des usines Fouga et toujours avec le soutien de son entourage familial. Il avait épousé en mai 1947 une militante UFF, membre du PC, fille de républicains espagnols arrivés en 1939 dont il eut sept enfants et qui mourut en 1974. Elle l'avait toujours approuvé dans ses activités militantes. Ils habitaient Maraussan où il était secrétaire de la section communiste. Il devint membre du comité fédéral en 1953 quand Michel Schuwer fut placé à la tête de la Fédération, puis membre du bureau fédéral à l'époque où Paul Balmigère devint secrétaire fédéral, en 1966. Il cessa d'appartenir au Parti communiste en 1968, mais sans rupture avec les convictions qui avaient provoqué son adhésion.

Ses actions syndicales étant connues, il lui avait été difficile, après avoir perdu son emploi à Fouga, de retrouver du travail à Béziers : c'est grâce aux relations nouées dans la résistance et aussi aux besoins que créait un rapide développement urbain qu'il put traverser des années difficiles et travailler sur divers chantiers. Il suivit une formation pour obtenir un CAP de plombier et, de 1967 à 1982, il devint un petit artisan indépendant. Il resta jusqu'à sa mort le secrétaire syndical des métallos retraités de Fouga.

SOURCES : Entretiens avec Fernand Arcas le 15 mars et le 7 avril 1999 - Archives privées de Fernand Arcas - G.Martzel, *Fouga...son histoire. 1945-1950*, Bourse du Travail de Béziers, 1994 - Presse : *Le Travailleur du Languedoc*, du 23 au 26 octobre 1950 - *Le Midi Libre* , 16 août 1994 - *La Marseillaise*, 14 août 1996 et 22 août 1997.

Hélène CHAUBIN

LECTURES CHOISIES :

FERRÉ Georges, *Léon BLUM, 1929-1940, Un Parisien dans les vignes*, éditions Loubatières, Portet sur Garonne, 2002,280p., 25€.

Est-il encore judicieux d'écrire sur Léon Blum ? L'intérêt qu'inspiré le livre que Serge Bernstein vient de publier chez Fayard le prouve.

Quant à l'originalité du travail de Georges Ferré, il tient à la perspective choisie Voici onze années de la vie de Léon Blum dont certains aspects sont peu connus: c'est le député de l'Aude qu'il suit, sur un terrain acquis à la gauche, mais âprement disputé entre socialistes et radicaux.

Georges Ferré a puisé dans les archives municipales de Narbonne et dans les archives départementales de l'Aude une masse documentaire : les dossiers des élections, les rapports des préfets ainsi que les organes de presse locaux, tout ce qui nourrit l'histoire régionale, a été exploité pour faire apparaître des facettes mal connues de la personnalité et de l'expérience politique de Léon Blum. Les principaux ouvrages sur l'histoire politique et sociale de la IIIe

11

Léon Blum est élu à Narbonne en 1929, après un échec aux législatives en 1928, face à Jacques Duclos, dans le XX^e arrondissement de Paris. En février 1929, quand la mort du socialiste Yvan Péliissier laisse un siège vacant à Narbonne, le candidat probable à sa succession paraît être Eugène Montel, le secrétaire de la fédération. Or, c'est Eugène Montel lui-même qui appelle Blum à se présenter dans l'Aude où il n'a cependant pas d'attaches. Georges Ferré ne se prononce pas sur les raisons de cette initiative : peut-être ont-elles été plus nationales que locales. La réponse positive de Léon Blum flatte et même enthousiasme les socialistes audois. Elle exaspère ses adversaires de droite qui entament une campagne de dénigrement. Elle déconcerte les radicaux mais ils tiennent compte des exigences nationales dans un temps où ils envisagent de reconstituer un cartel des gauches. Les communistes lui opposent Raoul Calas que viendra soutenir Marcel Cachin. Blum et Cachin ne s'étaient pas rencontrés depuis la rupture de 1919.

Depuis 1928, Léon Blum partage avec Paul Faure la responsabilité de la conduite du parti socialiste. Après son succès dans l'Aude, il préside à la Chambre le groupe socialiste. Il est conseiller d'Etat. Il dirige le journal : *Le Populaire*. Il ne réside donc pas dans l'Aude. Quand il va à Narbonne, il loge toujours au Grand Hôtel. La « Bataille de Narbonne », en avril 1929, est mouvementée. La campagne n'est pas élégante : injures et coups lors des meetings, campagne de presse - celle de *L'Éclair* surtout - qui stigmatise son aspect physique, ses origines, son statut social, réel ou supposé . Des injures, plutôt que des arguments contre Blum, « *cet intellectuel dégingandé, au profil de sémite* », « *ce multimillionnaire ennemi du*

Georges Ferré illustre son propos : seize pages de caricatures teintées d'antisémitisme, datées de mars 1929 à janvier 1936, qui témoignent d'une persistante hostilité à la personne de Blum, à son rôle de député, à son activité nationale. Les caricaturistes ne manquent pas de talent et il faut reconnaître au député beaucoup de sang-froid car il sait toujours demeurer calme et courtois. Un tempérament bien différent de celui d'un de ses prédécesseurs, Ernest Ferroul, mort à Narbonne en 1921 et qui était un proche de Jules Guesde. Cependant, Léon Blum se réfère « rituellement » à cet ancien maire de Narbonne et député socialiste de l'Aude, un tribun ardent dans lequel les Audois se reconnaissent sans doute mieux qu'en Léon Blum. Ferroul s'était distingué par l'affirmation d'un antagonisme entre nord et midi. Blum ne reprend pas ce chemin. Ferroul avait joué un grand rôle en 1907, c'était un proche de Marcellin Albert. Léon Blum, « Parisien dans les vignes », comme le dit Georges Ferré, ne veut pas revêtir un rôle qui n'est pas le sien. Il laisse à un candidat socialiste indépendant, le marquis Paul Duplessis de Pouzilhac qui dirige la revue *Septimanie*, les thèmes du félibrige. Mais c'est un honnête homme qui entend servir les intérêts de son département. Il acquiert des connaissances et au fil des années scandées par de graves crises, il arrive à prouver le sérieux de sa démarche. Au début, en 1929, il est secondé par Edouard Barthe, député de l'Hérault, qui est président du groupe viticole à l'assemblée. C'est aux petits propriétaires inquiets des méventes du vin que s'adresse Léon Blum. Il sera presque toujours présent dans les périodes de vendanges.

Il est accepté, puisque dès l'élection partielle du 14 avril, il est élu au premier tour avec 50, 06 % des voix. Le score de Paul Duplessis est le plus bas. Mais Blum distance de peu l'avocat radical-socialiste Roger Gourgon alors que l'écart avec Raoul Calas est de 1 pour 10.

Son succès est dû à son prestige, à son talent, et à l'appui efficace d' Eugène Montel : un ami très fidèle qu'on voit aux côtés de Blum sur la plupart des photos pleine page qui illustrent le livre de Georges Ferré. Photos de militants, d'amis, de Narbonnais accueillant chaleureusement le député : elles sont une réplique à la série des caricatures. Le contraste révèle les deux versants de cette députation prestigieuse et un peu insolite. Si ce socialiste a battu son adversaire radical ce n'est pas sans avoir bénéficié de la discrète bienveillance de deux radicaux audois éminents qui sont conscients des enjeux nationaux : les frères Sarraut. Maurice, qui dirige *La Dépêche*, et Albert, sénateur et président du Conseil général. Ainsi, l'ambivalence du nouveau député oblige les radicaux à la prudence.

Elle pose aussi la question de fond : quel est le rôle d'un député dans cette décennie troublée qui précède la guerre ? Au fur et à mesure que s'aggravent les problèmes internationaux, on voit Léon Blum privilégier l'action au niveau national et international. Il délègue à Montel le soin de conduire la lutte politique locale. Lourde tâche, car la crise économique et sociale et la peur de la guerre compromettent l'unité de la fédération elle-même. On reproche à Léon Blum de ne se montrer qu'à l'occasion des élections : le jour des cantonales du 19 mai 1929, qui lui valent un siège dans le canton de Narbonne, le 20 octobre de la même année pour les sénatoriales. Le succès n'est pas toujours assuré : aux cantonales suivantes, en octobre 1931, il cherche « un enracinement » dans une circonscription agricole et se présente à Coursan. Il échoue face au candidat radical. Narbonne lui réussit mieux. Il garde son siège de député aux législatives d' avril 1932. Son discours de Narbonne, le 10, définit clairement le niveau de ses priorités : il proclame, quatre ans avant le Front populaire, « la vocation gouvernementale de la SFIO » et définit des objectifs nationaux.

Cette posture déçoit des électeurs, même parmi les fidèles, car il n'a pas fait allusion aux problèmes du vin, de son prix, de ses débouchés que réduit la concurrence de l'Algérie. L'horizon international et le débat idéologique ne sont pas de nature à faire oublier aux Audois une crise qui s'étend depuis 1930 à tous les secteurs, devient chronique, et que parfois les intempéries aggravent : inondations puis mildiou en 1930 et en 1932. Le chômage, l'inflation, la misère sont des sujets que Blum aborde peu ou pas lors de ses brefs passages. Cependant, à la Chambre, il demande des aides, mais il ne soutient pas les thèses protectionnistes et anti-algériennes. Il intègre l'analyse des problèmes dans sa condamnation du capitalisme. En cela, il rejoint et soutient la vision de la SFIO. Sa popularité dans les fédérations s'accroît tandis que la critique monte parmi les Audois. Le 18 mars 1932, une « journée rouge » est organisée à Lézignan. Il s'agit de fortifier l'influence socialiste après la rupture de la stratégie de participation en janvier. Léon Blum est à Zurich. C'est encore Montel qui doit convaincre. Il y réussit, la journée est un succès.

Mais en 1933, les socialistes audois se voient tenus de prendre clairement position car la révolte des vignerons et les grèves des ouvriers agricoles exigent des mesures immédiates. Léon Blum est amené à traiter directement la question de la concurrence des vins algériens à Narbonne en juin. Il commence par une « tournée au pays de Jaurès » à Albi et à Carmaux car il se situe résolument dans la même ligne, et son grand souci est l'unité des socialistes. Il va ensuite à Narbonne où il propose la création d'un Office national du vin et l'alignement de la politique fiscale et sociale de l'Algérie sur celle de la métropole.

Sur la participation au gouvernement, il ne veut « ni opposition systématique ni intégration dans un bloc gouvernemental et majoritaire ». C'est dans le courant de 1934 que les choix de la fédération audoise s'écartent de celles de Blum : elle vote la motion Zyromski qui implique une rupture avec les radicaux et un Front unique avec les communistes. Cette politique de rapprochement se traduit sur le terrain audois par des manifestations violentes que mène le comité antifasciste. Désormais, la fédération audoise se place à l'extrême gauche de la SFIO.

L'antimilitarisme, l'aspiration à la révolution sociale sont vigoureusement soutenus par les communistes. Après les échauffourées du 11 novembre, 12 pacifistes sont arrêtés. Leur avocat, Léon Blum, plaide le 19 mars 1935 pour un jugement modéré : il le sera.

Dans l'année qui précède la venue au pouvoir du Front populaire, Léon Blum, à son habitude, rythme ses visites dans l'Aude, au tempo des consultations électorales. Il y retrouve ses fidèles : Montel et le docteur Lacroix maire socialiste de Narbonne.

Quels services rend-il à ses électeurs? Il répondait en 1932 à ses détracteurs: «Bien qu'accablé de lourdes responsabilités par la confiance de mon parti, puisque je préside mon groupe au Parlement, que je dirige son journal central, que je le représente dans toutes les grandes délibérations internationales, j'ai cependant appliqué un effort constant et souvent efficace aux intérêts de la circonscription et de la région tout entière. On raillait, il y a trois ans, mon ignorance en matière viticole. L'ignorant que j'étais a cependant contribué, pour sa large part, à résoudre les questions difficiles comme celle de la taxe sur le chiffre d'affaires des négociants en vin...». Il est clair néanmoins que ses responsabilités nationales sont prioritaires et que l'Aude a en lui un député d'exception dont le rôle, dit Montel, « n'est pas de venir faire des affaires sur le marché aux vins mais de parler du monde du haut de la tribune du Parlement ».

Il est vrai que l'Aude compte aussi sur le sénateur Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur en 1934 et président du Conseil en janvier 1936.

La cause principale est pour Léon Blum le désarmement et le maintien de la paix. En dépit des initiatives allemandes, de l'invasion de la Rhénanie, il reste pacifiste. Depuis des années, il plaide pour le désarmement « avec ou sans l'Allemagne ».

Il y a là une question importante peu commentée par Georges Ferré : le pacifisme de Léon Blum et son honnêteté sont une faiblesse face au cynisme de Mussolini et de Hitler. Il ne comprendra leur politique du mensonge qu'après Munich.

Toujours est-il que malgré les rudesses de l'opposition et le handicap de ses longues absences, Léon Blum reste populaire : les vives réactions des Audois à l'annonce de l'attentat du 13 février 1936 à Paris (il a été blessé par des militants *d'Action française* Jen témoignent) Toujours réélu au premier tour, il obtint 54, 23 % des suffrages exprimés le 26 avril 1936. Son parti, avec 146 élus, est le premier groupe à la Chambre et Léon Blum peut revendiquer la direction du gouvernement. Georges Ferré consacre une douzaine de lignes à la description de la courte euphorie de l'été de 1936.

Léon Blum ne revient à Narbonne qu'au bout de six mois en octobre 1936 pour inaugurer la station œnologique, puis disparaît, pris par les péripéties qui amènent sa première démission en juin 1937 et celle des ministres socialistes qui abandonnent la participation en janvier 1938. En avril 1938, la deuxième démission de Blum après un bref rappel au pouvoir déçoit ses électeurs audois. Il ne peut revenir à eux qu'au bout d'une absence de 18 mois.

Désormais, ce n'est plus tant le député de l'Aude que suit Georges Ferré que le chef de la SFIO, confronté aux déceptions nées des problèmes sociaux, et aux incertitudes du temps de Munich. Quand Léon Blum fait son dernier voyage à Narbonne le 22 octobre 1938, c'est pour y parler de « la lamentable défaite de la démocratie » et exprimer une dernière conviction : « Jaurès n'a jamais considéré la guerre comme fatale ». Le congrès fédéral, à Carcassonne, n'a lieu que huit jours plus tard, mais Blum n'y paraît pas et il ne gardera avec ses électeurs que les liens de la correspondance.

A Vichy, en juillet 1940, il fait honneur à son département en comptant parmi « les Quatre-vingts » qui refusent les pleins pouvoirs au maréchal Pétain.

Georges Ferré réalise donc l'histoire d'un « parachutage » avec tous les aléas, tous les défis que cela représente pour l'élu, et avec d'inévitables frustrations pour ses électeurs. Les caricatures, les extraits de presse en sont la preuve. La personnalité de Léon Blum en fait cependant un cas d'exception.

Hélène CHAUBIN.

*

André Marty, *l'homme, l'affaire, l'archive*, Codhos éditions, 2005, 192 p., ill., 12 euros.

Cet ouvrage recense les archives de l'ancien responsable communiste et présente différents aspects de sa carrière politique qui avaient fait l'objet d'une journée d'étude en 2003. Cette journée a été l'acte fondateur de ce projet.

Les premières lignes de présentation de ce livre offrent un portrait concis d'André Marty : « officier de la marine, dernier libéré des mutins de la mer Noire, franc-maçon rallié au communisme, secrétaire de l'Internationale communiste, dirigeant des Brigades internationales en Espagne, secrétaire du PCF, exclu en janvier 1953 au moment de la grande vague d'épuration qui touche le communisme européen. »

Tout au long de sa vie, il a constitué un important fonds d'archives qui fut dispersé après sa mort. Le livre rassemble les inventaires réalisés par les différents sites conservant ces documents privés. Dépositaire de sa bibliothèque et de ses archives personnelles, du fait des liens qui unissaient Jean Maitron à André Marty, le CHS a joué un rôle majeur dans la réalisation de cette publication.

L'ouvrage est divisé en trois parties : en premier lieu, la transcription des interventions faites lors de la journée d'étude, ensuite vient la présentation des différents inventaires et enfin des annexes qui comportent notamment la notice biographique d'André Marty extraite du Maitron.

Dans un premier article, Claude Pennetier retrace l'origine et les pérégrinations des archives. Il indique que dès la publication de son livre « dans les prisons de la République », en 1924, A. Marty constitua une collection documentaire qui ne cessa de s'accroître pour servir ce que l'auteur nomme un projet autobiographique. Ses tâches au sein de l'Internationale communiste, comme la rédaction d'articles ou leur contrôle, renforcèrent ces dispositions, conscient qu'était A. Marty de son rôle au sein du mouvement communiste.

D'abord conservées à Moscou, il demanda en 1950, leur transfert à Prague, où il se rendait plus fréquemment. Ces dossiers revinrent en France en 1985. Claude Pennetier conclut sur l'image contrastée laissée par A. Marty, précisant que s'il n'a pas construit sa légende, « il l'a entretenue par ses publications ».

La deuxième intervention s'intéresse aux années militaires de l'officier A. Marty, en reproduisant des témoignages de ceux qui l'avaient côtoyé, afin de dégager les principales lignes de force qui se retrouveront tout au long de sa carrière politique. Sont abordées ensuite ses positions face à l'armée française dans les années 1930. Deux grandes phases se dégagent. Il est le principal dirigeant de l'activité antimilitariste de 1931 à 1935. Puis après une période de retrait qui voit le PCF s'engager en faveur du réarmement, il revient au premier plan quand le parti soutient une véritable politique de défense nationale. Sur la question militaire, Georges Vidai conclut que « la figure de l'ancien mutin tend à s'estomper alors que celle de Fex-officier s'affermir au fur et à mesure que le Parti communiste précise sa reconnaissance de l'institution militaire ».

Une quatrième intervention s'intéresse au responsable du journal *L'Humanité* dans les années 1930, qui montre les relations difficiles d'A. Marty avec les journalistes. Le texte suivant évoque ses relations avec les éditions du PCF. Marie-Cécile Bouju rappelle qu'A. Marty, avec 39 titres comme auteur principal, est le deuxième auteur français publié par ces éditions, après Maurice Thorez.

La dernière étude évoque le Secours populaire avec le rôle majeur que tint André Marty, dans la campagne de soutien à Henri Martin - dans le cadre de la lutte contre la guerre d'Indochine - que le Secours populaire avait lancée.

La partie de l'ouvrage consacrée aux archives publie les inventaires des fonds conservés aux archives départementales de Seine-Saint-Denis, au musée de la Résistance nationale de Champigny, au CHS, à l'institut français d'histoire sociale et à la bibliothèque municipale de Perpignan. La présentation de chaque inventaire permet de resituer l'origine de ces dépôts.

Les annexes comportent une analyse thématique des fonds, rendue indispensable par leur dispersion lors de leur retour en France en 1985. Ces archives concernent non seulement le parcours d'un responsable politique de premier plan, mais permettent aussi de comprendre les débats qui ont agité la période couverte par ces fonds.

Le livre s'achève sur la biographie d'André Marty, qui est une reprise développée et actualisée de la notice du Maitron.

Un colloque, tenu fin octobre au Sénat, sur le thème des archives des hommes politiques contemporains, en évoquant les questions de collecte et de communication, montre tout l'intérêt que représente un tel ouvrage, qui met à la disposition des chercheurs des fonds politiques d'accès souvent difficiles.

Patrick VAZEILLES

16

Bulletin de l'association Maitron Languedoc-Roussillon

NOTES DE RECHERCHE

LE PARTI SOCIALISTE DANS L'AUDE DE LA LIBÉRATION À LA FIN DE LA IV^e RÉPUBLIQUE (1^{ère} partie)

NDLR : En raison de sa longueur, l'article a été scindé en deux parties. La suivante paraîtra dans notre prochain bulletin .

- *L'état des forces politiques dans le département à la veille de la seconde guerre mondiale.*

Le parti radical-socialiste y constitue la force politique largement dominante ; quatre des cinq députés du département (Léon Castel dans la circonscription de Narbonne 2^e, le D^r Henri Goût dans celle de Carcassonne, l'avocat Jean Bousgarbiès dans celle de Limoux et Jean

Mistler à Castelnaudary) et les trois sénateurs (l'homme d'État Albert Sarraut, le D^r Jacques Guilhem et l'avocat Clément Raynaud) sont des radicaux. Le parti radical-socialiste détient également 25 des 31 sièges de conseillers généraux ainsi que la majorité dans au moins 300 des 441 communes que compte le département. Enfin le parti valoisien dispose d'un quotidien régional puissant et largement diffusé, *La Dépêche*, dont les correspondants locaux, présents dans la quasi-totalité des communes, agissent en qualité d'agents électoraux d'une redoutable efficacité.

Le parti socialiste SFIO quant à lui est certes son adversaire le plus sérieux dans le département mais, en dehors du Narbonnais où il constitue la force politique dominante depuis avant même la constitution de la SFIO, son implantation est assez récente et fort éparpillée. À la veille de la seconde guerre mondiale, en plus du siège de député de la circonscription de Narbonne 1^{re} occupé par Léon Blum depuis 1929 et où il a été précédé par trois députés socialistes détenteurs du siège depuis 1899 sans discontinuité (le D^r Ernest Ferroul puis Félix Alduy et enfin Yvan Pélissier), le parti socialiste détient six cantons : trois constituant un bloc compact dans l'arrondissement de Narbonne (Narbonne, Coursan et Ginestas) et trois dans le reste du département (Cependu, Mas-Cabardès et Axat). La Fédération est dirigée par l'instituteur Eugène Montel qui a renoncé, au bénéfice de Léon Blum, à la candidature législative à laquelle il avait été désigné par les militants au décès d'Yvan Pélissier survenu en cours de mandat.

Trois semaines après la libération du département, intervenue le 20 août 1944, le parti socialiste de l'Aude, dont plusieurs des militants se sont distingués dans la Résistance, procède à la remise en ordre de marche de ses instances en réunissant un congrès à Carcassonne dès le 10 septembre. C'est l'un des siens, l'instituteur Francis Vais, qui préside le Comité départemental de Libération (CDL). Et nombreux sont ceux qui siègent dans les comités locaux (CLL) qui se mettent en place dans presque toutes les communes. Le parti radical est loin d'être sur la même ligne de départ : Albert Sarraut n'est toujours pas revenu de déportation et, surtout, nombre de ses notabilités locales se sont plus ou moins compromises avec le gouvernement de Vichy et la collaboration.

17

Bulletin de l'association Maitron Languedoc-Roussillon

Avec beaucoup de rigueur dans la méthode et un dynamisme incontestable le parti socialiste SFIO va mettre intelligemment à profit la situation en présence de laquelle il se trouve dès la Libération pour entreprendre et réussir la conquête politique du département qui le conduira, en quelques années à y occuper la place que le parti valoisien y tenait sous la III^e République.

Les années 1945 et 1946

Au cours des deux années qui suivent celle de la Libération la totalité des électeurs - et, pour la première fois dans notre histoire, les électrices - sont appelés neuf fois aux urnes. Et tout d'abord, et avant même que l'Allemagne ait capitulé, pour les élections municipales fixées au 29 avril et au 13 mai en cas de second tour. La ligne de conduite fixée par le parti socialiste SFIO est simple et claire : partout où la situation le permet les listes de ses candidats devront être homogènes - "*pas de liste unique*" proclame Eugène Montel dans *La République Sociale* - et revendiquer clairement leur identité.

La consigne sera très inégalement suivie sur le terrain ; et c'est ainsi qu'à Carcassonne une seule liste sera proposée aux électeurs, liste qui s'annonce comme étant *républicaine, résistante et antifasciste* ; sous cet intitulé, manifestement d'inspiration communiste, on compte dix radicaux, huit socialistes, sept communistes et cinq candidats se réclamant de

diverses organisations de la Résistance (soit au total trente noms correspondant au nombre des sièges à pourvoir). Conduite par le D^r Henri Goût, le seul des députés radicaux d'avant guerre ayant voté avec l'opposition à Pierre Lavai le 10 juillet 1940, la liste est élue dans sa totalité dès le premier tour ; le D^r Goût sera élu maire et chacune des composantes de la liste aura un adjoint. Vaille que vaille la municipalité se maintiendra jusqu'aux élections suivantes (en octobre 1947) après avoir traversé une crise sérieuse moins de six mois après son installation. À Castelnaudary et à Limoux les sections locales de la SFIO n'observent pas la discipline imposée par leurs instances supérieures et leurs candidats figurent sur les listes "*antifascistes*" souhaitées par le parti communiste. Dans les deux cas ce sont ces listes qui l'emporteront contre une liste radicale ; et ce dès le premier tour à Limoux et au second à Castelnaudary ; et dans les deux cas également c'est un socialiste qui sera désigné aux fonctions de maire par les nouveaux conseils : Joseph Degrave à Castelnaudary et Ernest Thébaud à Limoux. En s'en tenant aux seules agglomérations importantes force est de constater que ce n'est qu'à Narbonne et à Lézignan que les listes socialistes respectent la discipline de parti en faisant cavalier seul ; dans les deux cas il suffira d'un tour de scrutin pour parvenir au résultat ; qui sera favorable aux socialistes à Narbonne et leur sera défavorable à Lézignan où la liste de la SFIO affrontait une liste "*républicaine et antifasciste*" constituée par des radicaux et des communistes qui élisent pour maire le radical Maurice Oswald. À Narbonne le maire socialiste initialement désigné, Marius Lacroix, élu quelques mois plus tard à la première Assemblée Constituante donnera sa démission de maire et c'est Louis Madaule qui en fera fonction jusqu'au 1^{er} février 1947, date à laquelle il sera confirmé dans le poste. À Lézignan où de nouvelles élections doivent être organisées en décembre 1945 l'alliance communiste-radical du printemps est rompue et c'est une liste de coalition entre communistes et socialistes qui l'emporte dès le premier tour et désigne un maire communiste (Julien Mailhac) avec un premier adjoint SFIO (Augustin Richou).

18

Bulletin de l'association Maitron Languedoc-Roussillon

La question de savoir l'orientation que doit prendre le parti dans ses rapports avec le parti communiste est d'autant plus urgente à résoudre que des élections sont en vue pour les mois à venir ; il faut prendre position entre deux options dont l'une, baptisée d' "*imité organique* ", implique la fusion entre les deux partis " ouvriers ", et l'autre, limitée à une simple "*unité d'action*" s'entend comme impliquant de simples accords électoraux dans des conditions à définir. Un Congrès national (le 37^e) est convoqué à Montrouge pour en débattre du 11 au 15 août 1945.

C'est dans cette perspective qu'un Congrès fédéral se réunit le 5 août à Carcassonne afin d'arrêter la position qui sera défendue par les militants qui seront mandatés au Congrès national. À une majorité écrasante (1700 mandats contre 71) les socialistes audois se prononcent en faveur de l'unité organique. Par une majorité non moins importante (10 112 mandats contre 274 et 212 abstentions) le Congrès national adopte la position opposée à celle qui retenait la préférence des militants audois ce qui entraînera une vive déception de leur part ; elle sera de courte durée.

Les huit scrutins suivants à intervenir entre l'été 1945 et la fin de l'année 1946 concernent : le renouvellement complet du Conseil général (23 et 30 septembre 1945), trois référendums (21 octobre 1945 - 5 mai 1946 - 13 octobre 1946) trois élections législatives (21 octobre 1945 - 2 juin 1946 - 10 novembre 1946), et enfin un scrutin d'une nature inédite dans l'histoire

électorale française qui doit désigner, le 24 novembre 1946, les grands électeurs qui procéderont, le 8 décembre suivant, à l'élection de la deuxième chambre, le Conseil de la République. On s'en tiendra, dans cet exposé, à leurs caractéristiques essentielles en renvoyant, pour plus de détail, à l'ouvrage imprimé.

- *Les élections cantonales des 23 et 30 septembre 1945*

On en retiendra que, au premier tour :

- La compétition oppose généralement trois candidats ; un socialiste, un communiste et un radical ;

- Dans deux cantons (Alaigne et Mouthoumet) le candidat socialiste est seul en lice et que dans trois (Axât, Capendu et Coursan) le candidat socialiste a un seul compétiteur, à savoir un candidat communiste ;

- L'acceptation, par quatre candidats socialistes (et trois candidats radicaux) du label MURF (Mouvement Uni de la Renaissance Française) ou du label UOP (Union Ouvrière et Paysanne) accolé à leur étiquette politique " classique ", entraîne en leur faveur l'absence dans leurs cantons respectifs l'absence de concurrent communiste. Et que, au second tour,

- Il n'y a aucun duel entre le parti communiste et le parti socialiste ;

- Le candidat socialiste se désiste en faveur du communiste dans les cantons où celui-ci est en tête (Carcassonne-Ouest et Conques) et dans six cantons le désistement du candidat communiste permet l'élection du candidat socialiste (les deux cantons de Castelnaudary, Montréal, Durban, Lézignan-Corbières et Tuchan).

À l'issue de l'élection, la SFIO détient vingt-trois sièges, le parti radical six et le parti communiste deux ; Georges Ouille est élu Président du Conseil général.

- *Les élections générales des 21 octobre 1945 et des 2 juin et 10 novembre 1946*

¹ Candidat socialiste MURF : Alaigne (Jacques Bernières).

Candidats socialistes UOP : Germain Onrozat (Mouthoumet), Charles Alquier (Lagrasse), Georges Casenove (Quillan).

Candidats radicaux MURF ; D'Gout (Peyriac-Minervois), D^f Lafont (Salles s/ Hers), Jean Amiel (Chalabre).

19

Bulletin de l'association Maitron Languedoc-Roussillon

Il faut noter, avant d'en procéder à une analyse sommaire : a) que le nombre des sièges de députés du département est ramené de cinq à quatre ; b) que le scrutin uninominal et majoritaire qui commandait les élections législatives à la fin de la III^e République est remplacé par un scrutin de liste qui obéit à la règle dite proportionnelle à la plus forte moyenne.

Ces trois scrutins verront s'opposer les mêmes listes et, dans les positions éligibles et à la seule exception de la liste radicale, les mêmes têtes de listes².

Lors de l'élection du **21 octobre 1945** les deux premiers candidats de la liste SFIO, Georges Ouille et Marius Lacroix, sont élus. Leur liste réunit 51 000 suffrages soit 40% des suffrages exprimés ; largement en tête elle dépasse 50% dans six cantons (dans leur ordre dégressif : Alaigne, Coursan, Ginestas, Narbonne, Mas-Cabardès et Durban). Le succès est indiscutable à une réserve près : au niveau des deux cantons de Carcassonne la liste socialiste ne rassemble qu'un peu moins de 25% des suffrages exprimés, devancée de plus de 2 500 voix par la liste communiste.

Les deux autres sièges vont respectivement au parti communiste (qui réunit 33 700 voix) et au MRP (22 300 voix) qui seront représentés à l'Assemblée nationale par Joseph Cemy pour le premier et l'abbé Gau pour le second. Le grand perdant est le parti radical dont la liste (20 300 voix) était conduite par le maire de Carcassonne, le D^r Henri Goût.

Le **2 juin 1946**, pour l'élection de la deuxième Assemblée Constituante, les quatre mêmes formations qu'au mois d'octobre précédent participent à la compétition. Le parti socialiste, qui a eu quelques problèmes à composer sa liste et plus précisément à opérer un choix délicat pour la deuxième place entre plusieurs prétendants Narbonnais à la candidature, perd plus de 5 500 voix... et son deuxième siège qui va au radical Gabriel Cudenet ; ce qui fait que chacune des quatre listes en présence aura son représentant au Palais Bourbon.

Ce sera encore le cas pour la première Assemblée nationale législative de la FV^e République élue le **10 novembre 1946** ; toujours en tête le parti socialiste accuse un nouveau recul du nombre de ses voix : 42 000 soit 3 300 de moins qu'aux élections du 2 juin précédent. En cours de mandat les élus communiste et radical seront remplacés par leur suivant de liste. En effet Joseph Cerny démissionne pour raisons de santé en mars 1947 ; lui succède Jean Lianté ; et Gabriel Cudenet décède en décembre 1948 ; il est remplacé par Alexis Fabre.

- *Les référendums*

Le premier de ces référendums, qui comporte deux questions distinctes, a lieu le même jour que les premières élections générales, le 21 octobre 1945. Répondre affirmativement à la première c'est exprimer un vote hostile au rétablissement des lois constitutionnelles qui régissaient la III^e République ; répondre affirmativement à la seconde c'est accepter que l'Assemblée constituante qui sera élue le même jour aura une souveraineté limitée. Le parti socialiste prône la double réponse affirmative, le parti communiste fait campagne pour une réponse affirmative à la première question et négative à la seconde, de nombreux cadres radicaux recommandent la double réponse négative. Comme dans l'ensemble du pays le OUI l'emporte dans le département (114 000 OUI contre 11 600 NON à la première question. 68 700 contre 55 600 à la seconde. La divergence des positions prises par chacun des deux

² Lors du scrutin du 2 mai 1946 c'est Gabriel Cudenet qui prend la tête de la liste radicale alors que c'était le D^r Goût qui la dirigeait au scrutin précédent, le 21 octobre 1945.

20

Bulletin de l'association Maitron Languedoc-Roussillon

partis frères alimente une polémique mineure entre eux comparée aux rapports violemment conflictuels qui ne vont pas tarder à rendre leurs relations franchement détestables.

Les deux référendums constitutionnels de 1946 (5 mai et 13 octobre) portent respectivement sur l'approbation des projets de constitution adoptés par la première Assemblée constituante - qui est rejeté au niveau de l'ensemble du pays mais dans l'Aude l'électorat y a été majoritairement favorable à hauteur de 83 400 voix contre 45 500 - et par la seconde élue le 2 juin suite au rejet du projet proposé par la première qui n'avait d'ailleurs été soutenu que par les partis communiste et socialiste.

Le second projet, qui bénéficie du soutien des trois partis de gouvernement (SFIO, PC, MRP) et qui deviendra la Constitution de la IV^e République, recueille dans le département 71 200 voix contre 36 000 ; on remarquera que l'addition des voix des trois partis qui recommandaient l'approbation représente plus de 100 000 suffrages ; le "déficit" enregistré par rapport à ce chiffre par le résultat du référendum est significatif d'un manque d'enthousiasme significatif.

- Les élections du 24 novembre 1946 pour la désignation des grands électeurs au premier Conseil de la IV^e République

Les listes de candidats grands électeurs sont établies par canton et le scrutin, qui a lieu à la proportionnelle avec répartition des restes à la plus forte moyenne, ne comporte qu'un seul tour. Une certaine lassitude gagne les électeurs d'où une participation plus faible que lors des scrutins précédents ce qui explique, en partie seulement, le nombre des voix obtenues par les listes socialistes cantonales : 39 000 voix contre 42 000 deux semaines plus tôt. Ce qui lui donne toutefois 199 délégués grands électeurs contre 170 aux communistes, 139 au radical et 78 au MRP, ce dernier parti étant pénalisé par le fait qu'il ne présentait pas de liste dans onze cantons sur les trente et un que compte à l'époque le département.

Le département a droit à un seul siège au niveau du scrutin départemental qui a lieu le dimanche 8 décembre à Carcassonne mais la répartition des restes au plan national lui vaudra un second siège. Le socialiste Antoine Courrière est élu avec 221 voix (soit 22 voix de plus que celles des grands électeurs élus sur les listes socialistes) ; Antoine Courrière siégera au Palais du Luxembourg sans discontinuité jusqu'à son décès survenu en septembre 1974. À la répartition nationale des restes le second siège est attribué au candidat communiste Baptiste Roudel que les grands électeurs avaient placé en deuxième position avec 174 voix au scrutin du 8 décembre.

- La vie fédérale

- À la fin du mois d'octobre 1945 Georges Guille abandonne ses fonctions de Secrétaire fédéral du parti à la suite de son élection à l'Assemblée Constituante ; sur sa proposition la Fédération désigne à sa succession Lucien Milhau ; qui, comme Guille, était instituteur jusqu'à la Libération et qui, pour l'heure, est Secrétaire général de l'assemblée départementale
- Les effectifs ; en 1946 le Préfet évalue à 5 000 le nombre des adhérents du parti socialiste dans le département ; qu'il compare aux 3000 du parti radical et aux 7000 du parti communiste ; ces chiffres, parfaitement plausibles, ne sont confirmés par aucune source précise et sont donnés sous toutes réserves ;
- Le 38^e Congrès national du parti socialiste (Paris ; 29 août-1^{er} septembre 1946) est marqué par l'élection à la direction de Guy Mollet qui succède à Daniel Mayer mis en

21

Bulletin de l'association Maitron Languedoc-Roussillon

minorité ; la Fédération audoise, au cours de son Congrès qui s'est tenu à Carcassonne le 25 août a donné 76 mandats contre 2 en faveur de la résolution qui était présentée par Guy Mollet.

- Le 4 décembre 1946 l'Assemblée nationale est appelée à se prononcer sur l'investiture de Maurice Thorez en qualité de Président du Conseil ; les instances du parti socialiste ont décidé que les parlementaires du groupe SFIO devront voter cette investiture ; malgré la règle de la discipline de vote vingt-trois députés du groupe socialiste ne s'y résignent pas. Georges Ouille, et il a dû lui en coûter, se soumet à la règle et vote l'investiture du leader communiste ; il faut préciser que la Fédération SFIO audoise s'était prononcée dans ce sens à l'unanimité de ses 72 mandats.

Jean LENOBLE

LA DÉsertION À L'ENNEMI D'UN MILITANT SOCIALISTE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES (1914-1918)

Le Code de Justice Militaire est clair : la désertion ne concerne que des militaires en service et abandonnant leurs postes, en temps de guerre comme de paix. Il y a une gradation dans la désertion. La désertion à l'intérieur est moins grave que la désertion à l'étranger : le soldat, volontairement ou non, ne quitte pas le territoire français. Ne pas rejoindre son unité après une permission, la quitter pendant une période de repos, loin de l'ennemi, ne constituent pas les infractions les plus graves. Abandonner son poste devant l'ennemi, refuser d'obéir et désertir au front sont des actes lourds de conséquences. La désertion à l'ennemi reste le cas dont la sanction est la plus lourde : les soldats sont passibles de la peine de mort par contumace. C'est aussi cette désertion qui est la plus rare : deux soldats seulement sur 777 déserteurs sont accusés en 1914-1918 d'avoir déserté à l'ennemi dans les Pyrénées-Orientales.

De plus, l'insoumission et la désertion sont des actes individuels, rarement idéologiques, à quelques exceptions près. Ce choix individuel, qui fait du conscrit/soldat un paria, nécessite pour Jules Maurin, une forte personnalité et une situation sociale ou familiale malaisée. Aussi, quel ne fut pas notre étonnement, à la lecture de la procédure du conseil de guerre d'un des déserteurs à l'ennemi des Pyrénées-Orientales, de découvrir qu'il s'agissait d'une désertion collective préparée avec soin.

Damien P..., est né le 1^{er} février 1883 à Maury, où il est viticulteur. Militant socialiste, il est condamné le 23 juin 1910 par le tribunal correctionnel de Perpignan à seize francs d'amende avec sursis « pour distribution de bulletins dans une élection législative par un agent de l'autorité ». Au début du conflit, il est non affecté, comme employé permanent de l'administration des chemins de fer de Sfax-Gafsa depuis le 5 mai 1914. Il est rappelé en septembre 1914 au 4^e régiment de zouaves. Après une blessure le 2 mai 1915, il est classé service auxiliaire par la commission de réforme du Mans du 25 juin 1915 pour : « Plaie pénétrante thorax, balle non extraite ». Malgré cette blessure, il est classé service armé par la 1^{ère} commission de réforme de la Seine du 4 novembre 1915 et renvoyé au front.

22

Bulletin de l'association Maitron Languedoc-Roussillon

Damien P... est porté déserteur à l'ennemi le 22 novembre 1916 à Norménille (Meurthe-et-Moselle) et condamné par le conseil de guerre du 21 décembre 1916 (48^e DI) à la peine de mort et à la dégradation militaire. L'officier rapporteur du conseil de guerre donne les éléments de la désertion à l'ennemi des cinq soldats, le 6 décembre 1916. « Le 20 novembre 1916, au petit jour, dans le secteur occupé par le 1^{er} B^o du 2^e Rég^t mixte, le sergent Delcambre a constaté la disparition du caporal S... qui commandait le petit poste n° 1, des zouaves M... et P..., sentinelles doubles au petit poste avancé n° 1 situé en avant du petit poste n° 1, du zouave D... de service à la tranchée et du zouave H..., observateur sur l'arbre 1, tous de la même section. » Entre cinq heures quinze et cinq heures quarante, ils se sont éloignés de leur poste. Les sentinelles doubles avaient été placées au petit poste avancé à quatre heures par le caporal S... Le lieutenant Barder, envoyé avec une patrouille à la recherche de ces hommes, dans la matinée a constaté qu'un passage avait été fraîchement pratiqué à coups de cisailles dans le réseau de fils de fer barbelés entourant le petit poste avancé n° 1 et ce dans la direction de l'ennemi :

« Passant avec sa patrouille à travers cette coupe, il a relevé des traces de pas, très nettes dans l'herbe mouillée, partant de la coupe et se dirigeant vers le pont de Thesey, c'est-à-dire vers l'ennemi. Il les a suivies jusqu'à environ 80 mètres du pont. Un tir de barrage allemand ne lui a

pas permis de s'avancer davantage vers les lignes ennemies. Enfin dans des lettres écrites à leurs mères le 19 novembre 1916, et qui ont été saisies au corps avant d'avoir été expédiées, M... et H... ont révélé clairement leur intention de désertir à l'ennemi. Halloy écrivait : " J'aimerais mieux être prisonnier chez les Boches que de continuer une vie pareille... ne serais-tu pas heureuse de savoir ton fils interné en Allemagne... ne te fais pas de mauvais sang si tu restes un petit moment sans nouvelles..." "... ne te fais pas de mauvais sang, car il n'y a pas de danger, nous sommes une dizaine et finie la guerre pour nous... A bas l'armée." De son côté M... écrivait : « Il faut t'attendre à tout de ma part... ne te fais pas de bile, je ne t'oublierai jamais. Fais attention à ce que tu m'écriras, car ta lettre ne me parviendra peut-être pas. Je suis prêt à tout. Comprends bien cela. [...] Il ne fait pas de doute que tous les cinq ont déserté à l'ennemi. [...] Le caporal S... était considéré comme un gradé sans énergie. [...] M..., soldat médiocre et indiscipliné serait, de l'avis du chef de bataillon Perrot, l'instigateur de cette défection. Il a déjà subi quatre condamnations, dont deux pour insoumission et désertion. H... a encouru une punition de 15 jours pour être rentré en retard de permission le 9 octobre 1916. La lettre qu'il a adressée à sa mère le 19 novembre 1916 et qui a été saisie, révèle ses sentiments antimilitaristes. P... était considéré comme un mauvais soldat : traduit en conseil de guerre pour voies de fait à ses supérieurs, le 1^{er} août 1916, il avait été acquitté. D... était noté comme un bon soldat, mais d'un caractère faible. »³

À la suite de sa désertion, Damien P... est prisonnier et interné en Allemagne. Libéré après l'armistice, il arrive à Marseille le 29 décembre 1918. Considéré comme coupable de désertion à l'ennemi, il est alors condamné par le conseil de guerre du 3 octobre 1919 à 5 ans de travaux publics et à la dégradation militaire. Il subit la totalité de sa peine du 12 janvier 1919 jusqu'au 12 janvier 1924 (extrait de registre d'écrou de la maison centrale de Poissy). Sa balle dans le thorax lui donne droit à une pension temporaire de 10 %, en tant que blessure de guerre reçue avant son exclusion de l'armée. Cette décision est celle de la commission de réforme de Perpignan du 12 mars 1924 qui constate des « légers reliquats de plaie pénétrante de Phémi thorax droit avec projectile inclus ». Il est réformé le 19 mars 1926

³ Archives de la justice militaire, Le Blanc (Indre) : dossier du 6^e conseil de guerre du gouvernement militaire de Paris. Jugement n° 528/1218 du 3 octobre 1919. Désertion à l'ennemi de Damien P...

23

Bulletin de l'association Maitron Languedoc-Roussillon

et sa pension est portée à 20 % par la commission de réforme de Montpellier du 8 septembre 1933. La carte d'ancien combattant lui est refusée, le 9 juillet 1930, en tant que non amnistié.

Le militant socialiste de Maury n'a pas, selon les juges militaires, joué le rôle moteur dans cette désertion. Mais il ne fait pas de doute que ses sentiments antimilitaristes sont à l'origine de son adhésion au projet de désertion collective depuis la première ligne. Il faut noter que le parti socialiste dans les Pyrénées-Orientales, et en particulier les militants guesdistes animant de la Fédération des Travailleurs de la Terre, ont, sur une ligne hervéiste, participé activement à la propagande de l'Association Internationale Antimilitariste, dans les années 1907-1909.

Miquèl RUQUET

TRAVAUX UNIVERSITAIRES

Mémoires de Master et doctorat soutenus à l'université de Perpignan.

Plusieurs travaux d'étudiants de l'Université de Perpignan Via Domitia pour l'année 2005-2006 peuvent intéresser les lecteurs de Midi Rouge.

Marie ADLINE, *Les débuts du Travailleur Catalan (1936-1939)*, Master 1TM année d'histoire contemporaine, sous la direction de Nicolas Marty, Université de Perpignan, 2006, 212 pages. Ce mémoire étudie les premiers pas de l'hebdomadaire communiste des Pyrénées-Orientales, le *Travailleur Catalan*. Situé entre 1936, date du lancement du *Travailleur Catalan*, et 1939, moment où le journal est interdit suite à la conclusion du Pacte germano-soviétique, ce travail de recherche s'appuie sur des sources de nature variée, à commencer par la collection des 158 numéros du l'hebdomadaire parus entre le 25 juillet 1936 et le 26 août 1939. La confrontation avec d'autres journaux locaux de tous horizons politiques (*Somatent, Le Roussillon, Le Socialiste des Pyrénées-Orientales, L'Indépendant...*) et quelques journaux nationaux apporte des éléments nécessaires à la comparaison. De même, les rapports de police plutôt nombreux pour la période, comportent d'abondantes informations concernant l'activité des communistes du département. Enfin, le sujet permettait de faire appel aux souvenirs de quelques témoins de l'époque, déjà militants communistes sous le Front Populaire.

Le principal intérêt de cette recherche réside dans une manière inédite d'appréhender le journal : son fonctionnement, ses militants, sa maquette, sa ligne éditoriale. L'idée est de mettre en relief les atouts et faiblesses du *Travailleur Catalan* ainsi que de souligner ses spécificités locales telles le recours à la culture catalane comme ciment populaire. Ce travail permet également d'observer une forme particulière du militantisme communiste à l'échelle locale : la vente du journal. Enfin, autre apport de ce mémoire : des éléments sur la vie et l'activité de l'imprimeur de l'hebdomadaire, une grande figure de « républicain avancé » : Eloi Py. Elle apporte nombre de connaissances complémentaires par rapport à l'ouvrage de référence sur la question du parti communiste dans les Pyrénées-Orientales, *le Parti des campagnes rouges* de Michel Cadé (Perpignan, Le Chiendent, 1988).

24

Bulletin de l'association Maitron Languedoc-Roussillon

Jean Claude BOSC *Le service des usines électriques de la de du Midi des origines à nos jours.*, thèse pour le doctorat d'Histoire, Jean Marcel Goger (Dir), Université de Perpignan - Via Domitia, 2006, 854 pages. Le jury était composé de Michel Cadé, Président ; Christophe Bouneau, Université Michel de Montaigne Bordeaux III, rapporteur, Denis Varaschin, Université d'Artois, rapporteur ; Jean Marcel Goger, Nicolas Marty, Université de Perpignan-via Domitia.

L'étude de l'histoire du service des usines électriques de la Compagnie du Midi correspond à un travail inédit qui vient compléter l'analyse effectuée par Christophe Bouneau sur la Compagnie du Midi et son implantation dans le sud Ouest français. Ce travail a la grande qualité d'insister sur l'importance des hommes, de les mettre au centre de l'histoire de l'entreprise depuis les origines au début du 20^e siècle jusqu'aux derniers événements de la vente à Electrabel d'un service passé en 1937 sous l'autorité de la SNCF. Les grandes connaissances techniques de l'auteur (ancien du service, qui a terminé sa carrière comme chef de centrale) font que son travail est d'un grand intérêt pour l'histoire des techniques électriques dans le monde pyrénéen et par l'organisation en « vallées » des systèmes mis au point par la Cie du Midi. L'histoire technique est très bien décrite et le technicien qu'est Jean Claude Bosc sait rendre compréhensible ses connaissances solides dans un domaine difficile. L'histoire sociale est bien sur abordée dans ce travail. Elle est d'un grand intérêt pour tous les

renseignements sur les conditions de vie dans les centrales, sur l'histoire du travail et des contraintes, sur les relations entre les différents groupes, la mise en place d'un esprit de corps ou d'une culture d'entreprise ou de service.

Ce travail permet de disposer de documents exceptionnels, d'une mise au point claire et pratique de l'évolution technique, de témoignages extraordinaires sur la vie dans les centrales. Tout ceci représente un jalon très intéressant de l'histoire pyrénéenne et de l'histoire de l'électricité.

Nous signalons par ailleurs deux mémoires dont la lecture peut intéresser les lecteurs de notre revue :

Julie CAZORLA, *La vie quotidienne à Perpignan pendant la seconde guerre mondiale*, Mémoire de Master 1, Université de Perpignan, Jean Marcel Goger (dir.). L'auteur apporte des éléments intéressants sur l'histoire du travail, les conditions de vie, le ravitaillement des classes populaires et des autres dans Perpignan au cours de la seconde guerre mondiale.

Anne BESNIER-DESSPORTES, *Les Français Musulmans dans les Pyrénées-Orientales de 1947 à 1962*, Mémoire de Master 2, Université de Perpignan, Jean Marcel Goger (dir.). Anne Besnier Desportes évoque successivement les questions du travail, la constitution des différents groupes, la question du logement et des conditions de vie.

Nicolas MARTY